

/CS
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-200 du 28 Mai 1983

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie, de l'intérim du Camarade
~~Adolphe BIAOU~~, Ministre du Travail et des
Affaires Sociales pour compter
du 30 Mai 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 février 1983 qui l'a complétée,
- VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU le décret n° 83-199 du 26 Mai 1983 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 26 Mai 1983,

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 30 Mai 1983, le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie assurera l'intérim du Ministre du Travail et des Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 Mai 1983

Pour le Président de la République absent,
le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, chargé de l'intérim,



Romain VILON-GUEZO

Ampliatiions : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 CPC 2 SPD 2 SGG 4 MTAS-MIME 6
PPC 2 autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-
GDE CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-